



# VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

Date de convocation  
17/04/2026

### Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27  
Présents : 24  
Absents : 3  
Absents représentés : 3  
VOTANTS : 27

### Secrétaire de séance :

M. Maxime HIBERT

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle du conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Alexandre-Stéphane HAAS, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. Alexandre-Stéphane HAAS, Maire,  
M. Eric CAVERS, Mme Catherine COME, M. Jérôme LENOIR, Mme Laureen FRESSARD, Mme Kristell DREVAL, M. Maxime HIBERT, Adjoints au Maire,  
Mme Valérie LESIEUR, M. Jean-Charles GIRARD, Mme Brigitte BARDINA, M. Frank BERNARDI, Mme Séverine CLISSON, M. David COHEN, Mme Cristina DELANNOY, M. Thomas CONAN, Mme Lydie GAILLIÈGUE, M. Didier POUZENC, Mme Myriam BASTIEN, Mme Laurence PERRINELLE, Mme Valérie MAUGARD, M. Bernard DIONNET, M. Pierrick GARNIER, Mme Corinne TIQUET, M. Frédéric DUSSUD, conseillers municipaux.

### ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Annick LHOSTE (pouvoir à Mme Valérie LESIEUR),  
M. Rémus DANCÉA (pouvoir à Mme Cristina DELANNOY),  
M. Jean-Paul LANDRIEUX (pouvoir à Mme Séverine CLISSON),

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance à 19 heures 01.

### **Les membres du conseil municipal ont :**

- Désigné, à l'unanimité, M. Maxime HIBERT comme Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;

### **DELIBERATIONS**

#### **Par Délibération 2026-04-13 — Affectation anticipée du résultat 2025**

Approuvé, à l'unanimité, la constatation et la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026, tels que présentés ci-dessous :

Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement	779 759,16 €
Résultats antérieurs reportés de la section de fonctionnement	3 266 429,18 €
Résultat de fonctionnement à affecter	4 046 188,34 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-1 0895 24,94 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	335 746,68 €
<b>Affectation en section de fonctionnement R 002</b>	<b>3 292 410,08 €</b>
<b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>	<b>753 778,26</b>

**Délibération 2026-04-14 — Indemnités des élus 2025 (prise d'acte)**

Correction d'une erreur de date d'établissement sur l'état récapitulatif.

Pris acte, à l'unanimité, du montant des indemnités dont les élus siégeant au conseil municipal ont bénéficié en 2025, tel que ci-après :

Nom et prénom de l'élu	Mandat exercé au sein de la commune	Indemnités brutes perçues au titre du mandat concerné	Nom du syndicat Ou EPCI	(Le cas échéant) Indemnités brutes perçues au titre de représentant de la commune dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain
		<i>Indemnités de fonction brutes perçues sur l'année 2025</i>		<i>Indemnités de fonction brutes perçues sur l'année 2025</i>
Dionnet Bernard	Maire	27 129,36 €	TSE	5 825,40 €
			SEDRE	10 728,36 €
			CAESE	12331.56 €
			SIREDOM	5 534,40 €
Tiquet Corinne	1er adjoint	7 818,12 €		
Maugard Valérie	2eme adjoint	7 818,12 €		
Derache Sébastien	3ème adjoint	7 818,12 €		
Garnier Pierrick	4ème adjoint	7 818,12 €		
Rimbaut Fabrice	5ème adjoint	7 818,12 €		
Weigant Edmond	Conseiller délégué	2 638,92 €		
Leclerc Michel	Conseiller délégué	2 638,92 €		
Karine Neil	Conseiller délégué	2 638,92 €		
Bardina Brigitte	Conseiller délégué	2 638,92 €		
Stadler Leila	Conseiller délégué	2 638,92 €		

**Délibération 2026-04-15 — Budget primitif 2026 – Section de fonctionnement**

Section Fonctionnement, présentation des charges par chapitre. Questions de l'opposition (cohérences budgétaires, contentieux, SDIS, indemnités). Engagement de réponses écrites.

Section d'investissement, débat sur le pavillon culturel. Présentation des dépenses et recettes.

Approuvé, le budget primitif 2026 de la commune par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

La section de fonctionnement (opérations réelles et opérations d'ordre) présente en dépenses un montant de 4 978 105,81 € et en recettes un montant de 7 607 566,72 €, soit un suréquilibre de 2 629 460,91 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026		VOTE
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 000 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 012 - Charges de personnel	2 150 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 014 - Atténuation de produits	54 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	645 488,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 65 - Autres charges de gestion	296 128,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 66 - Charges financières	79 924,07 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 67 - Charges spécifiques	2 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 68 - Dotations aux provisions et dépréciations	40 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	710 565,74 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026		VOTE
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement	3 292 410,08 €	Unanimité (27 voix pour)
Chapitre 013 - Atténuation de charges	49 297,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	15 073,52 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 70 - Produit des services	250 400,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 73 - Impôts et taxes	607 112,12 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 731 - Fiscalité locale	3 107 313,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 74 - Dotations et participations	252 661,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 75 - Produit de gestion courante	33 300,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)

La section d'investissement (opérations réelles et opérations d'ordre) est équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de 5 592 030,16 € (dont 1 019 656,45 € de restes à réaliser en dépenses et 1 355 403,13 € de restes à réaliser en recettes).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025		VOTE
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	15 073,52 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	10 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	129 038,32 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	148 809,80 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Plus RAR	125 704,38 €	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 801 098,71 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Plus RAR	491 952,07 €	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	1 378 828,42 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Plus RAR	402 000,00 €	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	-1 089 524,94 €	Unanimité (27 voix pour)

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026		VOTE
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	710 565,74 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	645 488,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	10 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 10 - Dotation, fonds divers	520 000,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Affectation au compte 1068	753 778 ,26 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	805 195,03 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Plus RAR	1 044 603,13 €	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	791 600,00 €	Majorité (21 voix pour et 6 contre)
Plus RAR	310 800,00 €	

#### Délibération 2026-04-16 — Taux des taxes directes locales 2026

Maintien des taux 2025.

Décidé de maintenir, à l'unanimité, le taux des taxes directes locales, comme suit :

	Proposition Taux 2025
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	33,17 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)	60,32 %
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)	12,14 %

#### Délibération 2026-04-17 — Subventions aux associations 2026

Reconduction des montants 2025. Votes association par association. Total attribué : 29 700 €.

Approuvé comme suit le montant des subventions 2026 aux associations Morignacaises :

Associations	Proposition 2025 en €	VOTE	Ne prend part au vote
AAPMA	1 000	Unanimité des votants	
ADEM	200	Unanimité des votants	
ALPERE Morigny	200	Unanimité des 26 votants	1
AMAP Paniers	100	Unanimité des 24 votants	3
ANGATA SOUND	1 500	Unanimité des votants	
AVF Etampes	Pas de demande		
BADMINTON CLUB	1 500	Unanimité des votants	
CYCLO CLUB MORIGNY	550	Unanimité des votants	
ASSE EMC FOOTBALL	1 800	Unanimité des votants	
FUSION DANCE	500	Unanimité des 26 votants	1
GYM'S CLUB	1 500	Unanimité des votants	
JUDO CLUB	1 500	Unanimité des votants	
KUNG FU	Pas de demande		
LES LOUPETTES	300	Unanimité des votants	
LOISIRS ET CULTURE	1 000	Unanimité des votants	
MORYCANTE	400	Unanimité des 25 votants	2
PASTASCIUTTA	300	Unanimité des 26 votants	1
PEEP	Pas de demande		
PETANQUE MORIGNY	300	Unanimité des votants	
PETITS MORIGNACOIS	600	Unanimité des votants	
PETITS PAS	1 500	Unanimité des 26 votants	1
PLEINE LUNE	250	Unanimité des votants	
RANDONNEURS DE L'ESSONNE	800	Unanimité des 26 votants	1

RESTONS JEUNES	500	Unanimité des votants	
TAE KWON DO	1 500	Unanimité des votants	
TAROT CLUB	400	Unanimité des 26 votants	1
TEAM BASKET	5 500	Unanimité des votants	
TENNIS CLUB MORIGNY	1 700	Unanimité des 26 votants	1
TENNIS DE TABLE	1 000	Unanimité des votants	
VADE RETRO SATANAS	500	Unanimité des votants	
AUPRES D'ELLES	Pas de demande		
APAD	300	Unanimité des votants	
RESEAU ÉTINCELLE	2500	Délibération n°2024-06-04	Soutien 2 500 € pendant 3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>29 700</b>		

Pour répondre aux demandes de subventions exceptionnelles et/ou complémentaires, un montant de 10 000 € est provisionné au budget afin de pouvoir apporter si nécessaire un soutien aux associations qui présenteraient des actions d'intérêt général ou communal ou qui réaliseraient des manifestations ou des investissements durant l'année qui ne pourraient pas attendre le vote du budget supplémentaire.

#### **Délibération 2026-04-18 — Subventions aux écoles 2026**

Décidé, à l'unanimité, de verser aux coopératives des écoles de Morigny-Champigny les subventions pour un montant total de 10 582,00 € soit 26 € par enfant, comme suit :

Ecole	Effectifs	Proposition de subvention
Elémentaire A. Daudet	136	3 536,00 €
Elémentaire Chateaubriand	141	3 666,00 €
Maternelle J. de la Fontaine	60	1 560,00 €
Maternelle C. Perrault	70	1 820,00 €

#### **Délibération 2026-04-19 — Subvention au CCAS**

Approuvé, à l'unanimité, l'attribution au Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € pour l'exercice 2026.

#### **Délibération 2026-04-20 — Indemnité du maire (réduction)**

Décidé à la majorité, par 21 voix pour et 6 abstentions, à la demande du maire, d'une réduction de son indemnité à un taux de 47,43 % au lieu de 58,30 %, soit un montant de 1 949,62 € brut au lieu de 2 396,44 € brut.

Le montant correspondant à la diminution de l'indemnité du Maire sera réaffecté dans l'enveloppe globale des indemnités des adjoints et conseillers délégués

#### **Délibération 2026-04-21 — Indemnités des adjoints et conseillers délégués**

Après un débat sur le coût global des indemnités, décidé à la majorité, par 21 voix pour et 6 contre, de fixer les taux d'indemnités des 8 adjoints et des 9 conseillers délégués comme suit :

- Adjoints : 19,2 % soit 789,62 € brut mensuel ;
- Conseillers délégués : 4,87 % soit 200,18 € brut mensuel.

#### **Délibération 2026-04-22 — Crédit formation des élus**

Décidé à la majorité, par 21 voix pour et 6 contre, d'ouvrir au budget primitif un crédit de 2 180 € au titre des frais pédagogiques de formation des élus.

#### **Délibération 2026-04-23 — Participation au voyage scolaire**

Décidé à l'unanimité d'approuver le versement d'une subvention à hauteur de 280 euros par enfant, soit un montant total de 12 880 euros comme participation financière pour le voyage de deux classes de l'école élémentaire Chateaubriand.

### **Délibération 2026-04-24 — Bilan des acquisitions, cessions et échanges fonciers 2025**

Pris acte, à l'unanimité, du bilan des acquisitions, cessions et rétrocessions 2025 tel que présenté en conseil municipal.

### **Délibération 2026-04-25 — Avis sur l'adhésion d'Abbeville-la-Rivière au SMOIS**

Approuvé, à la majorité, par 21 voix pour et 6 abstentions, l'adhésion au SMOIS au titre de sa compétence relative aux infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) dans le cadre de la mobilité électrique, de la commune d'Abbeville-la-Rivière.

### **Délibération 2026-04-26 — Dérogation au repos dominical (CNH Industrial)**

Emis, à l'unanimité, un avis favorable quant à la demande de dérogation au repos dominical de la société CNH Industrial France durant la saison des moissons 2026 pour 9 salariés sur la période mai à octobre.

### **Pris connaissance des décisions du Maire :**

Pas de décision depuis le dernier conseil municipal du 16 avril 2026.

### **Pris connaissance des informations suivantes :**

- Association d'aide à domicile : renouvellement du Conseil d'administration et élection d'un nouveau bureau (Président : M. Jean-Gabriel Lainey, Vice-présidente : Mme Catherine Come, Secrétaire : Mme Pascale Guimard, Trésorier : M. Bertrand Guimard).
- Présentation des conseillers municipaux délégués et de leurs attributions :
  - Conseiller Délégué à la sécurité et mobilité : Frank BERNARDI
  - Conseiller Délégué en matière d'économie locale : Thomas CONAN
  - Conseiller Délégué aux finances : Brigitte BARDINA
  - Conseiller Délégué au cadre de vie et travaux : Jean-Charles GIRARD
  - Conseiller Délégué aux affaires scolaires, enfance et jeunesse : Lydie GALLIEGUE
  - Conseiller Délégué à la santé et à la solidarité : Cristina DELANNOY
  - Conseiller Délégué à l'urbanisme, l'environnement et au patrimoine : David COHEN
  - Conseiller Délégué en matière de patrimoine et devoir de mémoire : Didier POUZENC
  - Conseiller Délégué aux associations et aux animations : Valérie LESIEUR
- Organisation des cérémonies du 8 mai 2026 (10h00 au Monument de la Montagne, 10h30 au Monument aux Morts).
- Calendrier prévisionnel des prochains conseils municipaux : 27 mai, 24 juin, 24 septembre, 10 décembre 2026 à 19h00 salle du conseil municipal.
- Signalement d'une page Facebook présentant un risque de confusion avec l'identité visuelle de la commune. Démarches engagées auprès des autorités compétentes.

### **Questions diverses :**

Aucune question n'a été soulevée.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a clos la séance à 20 heures 26.**

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié  
au registre des délibérations de la commune**

Fait à Morigny-Champigny, le 05 mai 2026

**Le Secrétaire de séance Maxime HIBERT,**

**Le Maire, Alexandre-Stéphane HAAS**

Affiché le : 06 mai 2026